

Le Burundi souhaite la révision du mandat de l'AMISOM

PANA, 19/11/2010 Bujumbura, Burundi - Le Burundi souhaite la révision du mandat de la Mission de maintien de la paix en Somalie (AMISON) afin de permettre aux troupes présentes sur le terrain de mieux remplir leur rôle. Le ministre burundais des Relations extérieures et de la coopération internationale, Augustin Nsanze, en a exprimé la demande lors d'une conférence internationale de quatre jours à Bujumbura sur la paix en Somalie et à laquelle ont pris part des représentants des Nations Unies, de l'Union Africaine et du pouvoir en place à Mogadiscio.

Pour le Burundi, la révision du mandat de l'AMISOM permettrait notamment aux troupes chargées du maintien de la paix de mieux se défendre et de poursuivre l'ennemi en cas d'attaque. Le ministre a également invité la communauté internationale au chevet de la Somalie à faire en sorte que les contingents de maintien de la paix dans ce pays soient traités selon les normes des Nations Unies sur le plan financier. Le salaire mensuel d'un militaire burundais en Somalie est actuellement de 700 dollars américains, alors que celui d'un Casque bleu évoluant sous la bannière des Nations Unies s'élèverait à 1.028 dollars, a noté le ministre. La conférence de Bujumbura a appelé d'autres pays du monde à rejoindre le Burundi et l'Ouganda qui sont, pour le moment, les seuls à intervenir dans le borbier somalien face aux insurgés islamistes opposés au pouvoir en place à Mogadiscio. A l'ouverture de la conférence, rappelle-t-on, le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, s'était engagé à maintenir et renforcer les trois bataillons de soldats burundais déjà présents en Somalie "à condition que tous les moyens nécessaires soient réunis".